

## **Appel d'offres N°10/2017**

### **« Désignation de deux commissaires aux comptes pour les années 2017-2018-2019 »**

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation de deux commissaires aux comptes pour les années 2017-2018-2019.

Peuvent participer à cet l'appel d'offres les experts comptables inscrits au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie qui ne se trouvent pas dans l'une des situations d'incompatibilité prévues par l'article 23 de la loi n ° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la profession d'expert-comptable et l'article 262 du code des Sociétés commerciales et qui remplissent toutes les conditions prévues par le cahier de charge.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer directement, et gratuitement le cahier des charges du bureau d'ordre central de l'ISIE sis à 05, Rue de l'île de Sardaigne, les jardins du Lac, 1053 Tunis.

Les enveloppes qui contiennent les offres doivent être envoyés obligatoirement par voie postal recommandées ou par rapide-poste ou être remises directement au bureau d'ordre de l'ISIE contre remise d'un récépissé sous pli fermé et cacheté et qui portent la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir Appel d'offres N°10/2017**

**Désignation de 02 commissaires aux comptes pour les années 2017-2018-2019 »**

Le dernier délai de réception des offres est fixé au plus tard le 26 Octobre 2017, le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.